



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nr 2609

Rapport, d'inspection - Installation électrique domestique	ie BT / TE	3T existan	te	
NIS de nome and 22/ 150003/03				
Concerne contrôle dans le cadre d'une vente contrôle périodique	je i	1,551	-	
Type d'habitation: maison Rappartement autres: lectre - 25 + 1-06 +				
Demandeur Cesto Press to the Ca Vecque 170 Sektill				
Personne sur place : code EAN de l'installation :				
Adresse de la visite: Le & D'CON G+-4840 W/e KKenkteDT				
Concerne Contrôle dans le cadre d'une vente contrôle périodique  Type d'habitation: maison pappartement autres: le				
Référentiel réglementaire : RGIE art. □ 271 ☑ 276 bis et dérogations ☑ 271 bis □ 278				
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11				
Description de l'installation visitée :		,		
Tension d'utilisation A Protection générale du branchement : SA				
□3N400 V □3x230V □2x230V □ 1N400V Nombre de tableaux :				
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :				
Description	En ordre	Pas en	n.a. ou	
		ordre	dérog.	
Correspondances des schémas à l'installation		X		
Etat du matériel électrique installé	X			
Mesures de protection contre les contacts directs		1		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des				
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test		N		
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé		X	*	
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels		X		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la		COPPLET NAME		
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	25	X		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	X			
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			Y	
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	X			
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	V			
Résistance de dispersion de la prise de terre : PAS pac ruxa bl	, 1	X		
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individ	uel de l'agen	t SOCOTEC B	ELGIUM asbl.	
Manquements / Notes :				
1				
Voik ANNEXE				
Conclusion:				
L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.  L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme après mise en conformité pa au terme de 18 mois après signature de l'acte de vente.  Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier.  Nom et visa du demandeur pour réception :  Pour SOCOTEC BELGIUM ASEL  CUFFARO				
dans le delai prescrit par la réglementation en vigueur.		9.14		
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une vi	site complér	nentaire est à		
exécuter par le même organisme après mise en conformité 📈 au terme de 18	mois après s	signature de l'	acte de	
vente.				
☐ Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de cenclusion. Un examen complémentaire est à exécuter				
par le même organisme en vue de compléter le dossier.				
Nom et visa de l'inspecteur : Nom et visa	du demandeu	ır pour réceptio	n:   -	
Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL				
CUFFARO				
Domenico				

1/2

SOCOTEC BELGIUM ASBL - TVA n° BE 0406.671.312 - ING IBAN BE37 3400 2981 6828 - BIC BBRUBEBB/BNP IBAN BE25 2400 3255 1382 - BIC GEBABEBB Rue Grand Vinâve 61/63 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège)
Tél. : + 32(0) 4 234 17 00 - Fax : +32(0) 4 234 17 80 - inspection.belgium@socotec.com - www.socotec.be



SOCOTEC BELGIUM ASBL

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N : 1252 23/10-903/03
La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé.  Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz.  Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants : Les peu fortest 15 et 2° et 5. D. B  Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants : Coffiel.
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants : Coffred.
☐ La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :
☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max.  Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981).
Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain.  Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :
Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants : $\mathcal{L}^{\underline{s}}$
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants :  * Albrence de plan électre que de Plis lablation.
Albrew & section new de Terre & Abrend 2
debage de Toleran anx fasibles du coffee ?
A Record time ment de coffet. I see Con
des prises de comant na unice de toroche
de Tone, il est son tes dit de bronche des offeren
de classe I.
Lecardition ne ment du coffee (sociale annexe de toroche monexe de toroche man summer de des offents) de la fait de la comple des offents de classe I.
1/1

SOCOTEC BELGIUM ASBL - TVA n° BE 0406.671.312 - ING IBAN BE37 3400 2981 6828 - BIC BBRUBEBB/BNP IBAN BE25 2400 3255 1382 - BIC GEBABEBB Rue Grand Vinâve 61/63 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège)
Tél. : + 32(0) 4 234 17 00 - Fax : +32(0) 4 234 17 80 - inspection.belgium@socotec.com - www.socotec.be